

Jean-Baptiste André Godin à Claude Paul Maistre, 31 mai 1879

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 2 p. (86r, 87v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Claude Paul Maistre, 31 mai 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49891>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [31 mai 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Maistre, Claude Paul \(1819-1890\)](#)

Lieu de destination 6, Twisden Road, Highgate, Londres (Royaume-Uni)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin annonce à Maistre qu'il propose de le rémunérer en tant que collaborateur du journal *Le Devoir*. Il lui explique que le journal représente un sacrifice financier plus important que prévu faute d'avoir des lecteurs nombreux et qu'il songe à le transformer en journal mensuel pour réduire les pertes. Il lui envoie 3 livres sterling pour ses articles publiés jusqu'au n° 37 du 25 mai courant. Il lui annonce qu'il reste quelques-uns de ses articles à publier dans le journal, dont l'article sur l'impôt, qui, juge-t-il, a un mérite incontestable mais est peut-être trop sévère dans la forme ; il lui demande que ses articles futurs soient courts.

Notes L'article « De l'impôt » de Claude Paul Maistre est publié en cinq parties dans les numéros du journal *Le Devoir* des 8 juin, 15 juin, 13 juillet, 10 août et 17 août 1879.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Articles de périodiques](#)

Œuvres citées

- Maistre (Claude Paul), « De l'impôt », *Le Devoir*, t. 3, n°39, 8 juin 1879, p. 621-623. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.3/158/80/626/0/0>, consulté le 29 mai 2023]
- Maistre (Claude Paul), « De l'impôt », *Le Devoir*, t. 3, n° 40, 15 juin 1879, p. 638-640. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.3/175/80/626/0/0>, consulté le 29 mai 2023]
- Maistre (Claude Paul), « De l'impôt », *Le Devoir*, t. 3, n°44, 15 juillet 1879, p. 704. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.3/241/80/626/0/0>, consulté le 29 mai 2023]
- Maistre (Claude Paul), « De l'impôt », *Le Devoir*, t. 3, n°48, 10 août 1879, p. 758-760. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.3/295/70/626/0/0>, consulté le 29 mai 2023]
- Maistre (Claude Paul), « De l'impôt », *Le Devoir*, t. 3, n°49, 17 août 1879, p. 782-784. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.3/319/50/626/0/0>, consulté le 29 mai 2023]

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

juin 30 mai 99

Cher Monsieur Ministre,

Vous avez envoyé dans ces derniers temps au "Droit" des articles d'une façon assez assidue. Comme je vous ai parlé de rémunération je ne dois donc pas attendre plus longtemps pour vous permettre de savoir à quoi vous entenir sur ce que je puis faire.

Le journal "Le Droit" est pour moi l'objet de sacrifices plus lourds que je n'aurais cru. Je n'ai malheureusement pas

conservé un nombre suffisant de lectures pour lui permettre de vivre sans que les sacrifices continuent. Aussi probablement prendrai-je le porte dans un temps plus ou moins rapproché de la convention en revue immédiatement ou bientôt.

Je vous envoie donc vous ce pli trois feuillets pour ce qui a paru de nos articles jusqu'à y compris le 1^{er} 37 de 1^{er} mai courant.

Peut-être trouverez-vous que c'est peu, mais ce que je vous dis ci-dessous

de la situation du "Larivé"
me concerne et si me pas
faire dommages.

— Je vous remercie encore
quelques articles de vous
à publier, particulière-
ment celui sur l'import
qui a une manière incom-
parable comme pensée,
mais qui peut être extr-
êmement sévère dans la forme.

Si vous continuez
votre collaboration au
"Larivé", je vous
prie que sans rien
négliger des choses utiles
à dire, vos articles soient
le plus court possible.

Bien à vous

Godin